

ET POUR VOUS,
ÇA CHANGE QUOI ?

Quels sont les effets de Natura 2000 sur les activités du territoire ?

Le réseau Natura 2000 privilégie la concertation et la conciliation entre les activités socio-économiques et les enjeux environnementaux. Les infrastructures et les activités existantes ne sont pas remises en cause par l'inscription d'un territoire au réseau.

Je suis propriétaire d'une parcelle située sur un site Natura 2000. Quelles sont les conséquences sur mes projets ?

Natura 2000 n'a pas vocation à interdire une activité si elle respecte les lois en vigueur. Toutefois, certaines de ces activités peuvent faire l'objet d'une évaluation d'incidence afin de s'assurer qu'elles ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Une évaluation des incidences : quand et comment ?

Une évaluation des incidences est un outil s'imposant à certains projets et manifestations au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000. Dans la plupart des cas, la prise en compte de précautions (dates d'intervention, durée...) est suffisante. Dans tous les cas, la complétude d'un formulaire d'évaluation d'incidence est nécessaire. Pour



des projets plus complexes, un expert ou un bureau d'étude peut vous accompagner.
Exemple : je suis propriétaire d'un terrain en site Natura 2000 et je souhaite construire une maison. Le formulaire me permettra de connaître l'impact sur la biodiversité et les moyens d'éviter, de limiter ou de compenser l'impact de mon projet.

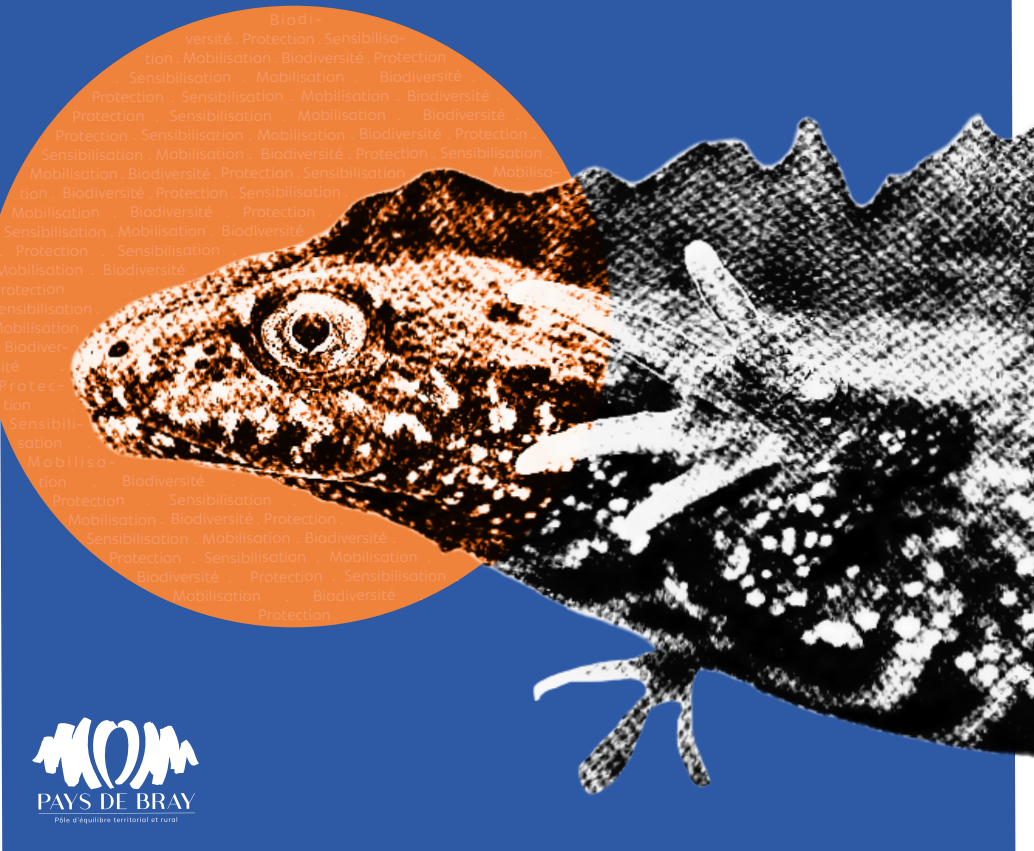
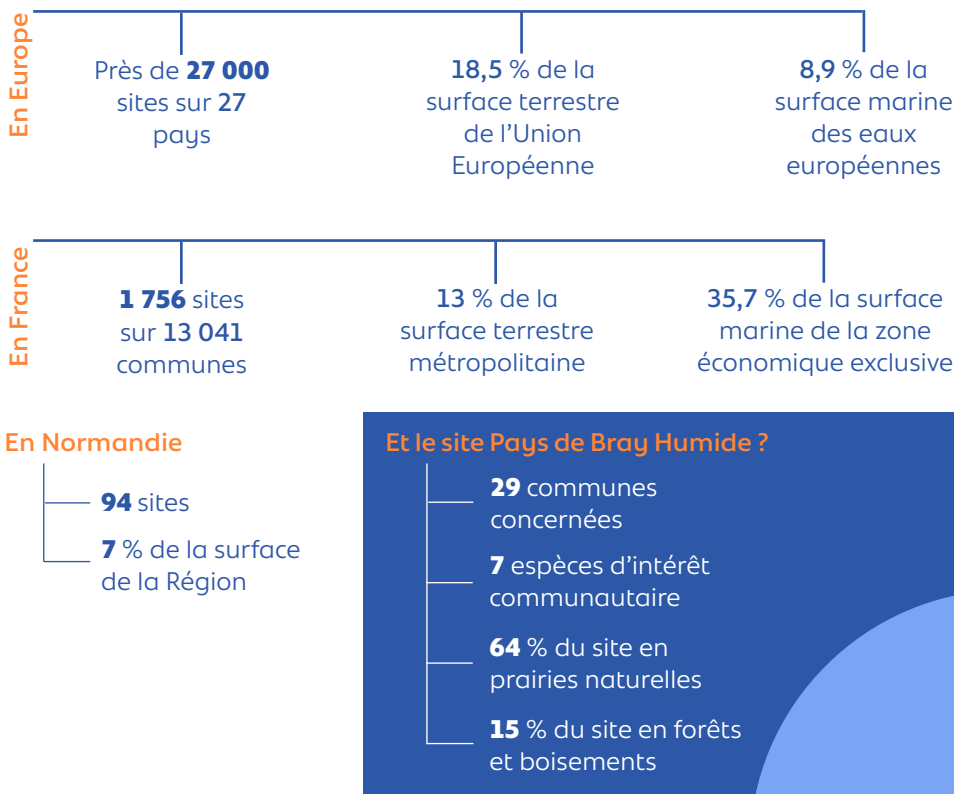
Existe-t-il des avantages lorsque je suis concerné par un site Natura 2000 ?

Le Document d'Objectifs (DOCOB) définit des actions qu'il est possible de mettre en œuvre. Certaines de ces actions peuvent donner lieu à une contrepartie financière. Ces engagements se font sur la base du volontariat. Les propriétaires sont ainsi incités à conserver leur mode de gestion ou à les faire évoluer vers une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Quels sont les aides disponibles ?

- Sur les surfaces déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune) : des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations souhaitant s'engager dans le développement de pratiques combinant performance économique et respect de l'environnement.
- Sur les autres surfaces : les porteurs privés (exploitants compris), collectivités et associations peuvent bénéficier de contrats Natura 2000 spécifiques. Un propriétaire souhaitant restaurer une mare ou replanter une haie peut être accompagné au niveau technique, administratif et financier.

CHIFFRES CLÉS
SUR NATURA 2000



LE RÉSEAU
NATURA 2000



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels destiné à protéger la biodiversité tout en conservant des activités socio-économiques. Les sites sont choisis en fonction de la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. Pour être qualifié « habitat d'intérêt communautaire », le milieu doit être en danger de disparition ou être peu présent à l'échelle européenne. Pour les espèces (animales ou végétales), on parle d'intérêts communautaires lorsque celles-ci sont en danger, vulnérables, rares ou endémiques en Europe.

Natura 2000 est majoritairement financé par l'État et l'Europe (FEDER, FEADER). D'autres financements peuvent être possibles comme les agences de l'eau (Seine Normandie), les collectivités (Région, Département, communautés de communes ou encore certaines communes) mais aussi des acteurs privés.

Drosera, plante carnivore des tourbières

LE SITE
PAYS DE BRAY HUMIDE

Le « Pays de Bray Humide »

Créé par un accident géologique remarquable, le site se situe sur une boutonnière, une dépression abritant des milieux divers et variés, parmi lesquels une vaste zone humide.

Le site « Pays de Bray Humide » est caractérisé par 3 principaux éléments :

- La présence de tourbières exceptionnelles abritant plusieurs habitats et espèces rares et protégées ;
- Des prairies humides oligotrophes (pauvres en éléments nutritifs) disséminées tout au long de la boutonnière ;
- Une population importante de tritons crêtés, sauvegardée grâce à de nombreux réseaux de mares réparties dans un bocage humide.

Le PETR du Pays de Bray, une structure animatrice

Depuis 2011, le comité de pilotage (COPI) du site Natura 2000 « Pays de Bray Humide » a désigné le PETR comme structure animatrice du site.

Les missions du PETR

- Sensibiliser et faire connaître les milieux et les espèces du site.
- Prospecter et mettre à jour les caractéristiques du site (données faune-flore, les habitats...)
- Accompagner les propriétaires, porteurs de projets, exploitants dans leurs projets



Vous souhaitez plus de renseignements ? Vous voulez nous faire part de vos observations sur le site Pays de Bray humide ?

Contactez-nous.

PETR du Pays de Bray
Impasse de la boutonnière
76270 Neufchâtel-en-Bray
02 32 97 56 14
contact@paysdebray.org
www.paysdebray.org





TRITON CRÊTÉ

Classe : Amphibien **Longueur** : 13 à 17 cm

Caractéristiques : brun/gris et une face ventrale jaune avec de grandes taches noires. Seul le mâle présente une crête dentée en période de reproduction.

Statut : en nette régression notamment en raison de la destruction de ses habitats.



GRAND RHINOLOPHE

Classe : Chiroptères (chauves-souris)

Longueur : corps de 6 à 7 cm pour une envergure moyenne de 37,5 cm, la plus grande en Europe.

Caractéristiques : face dorsale gris-brun et une face ventrale blanc-jaunâtre. Son appendice nasal ressemble à un fer à cheval. On le retrouve dans : les vergers, les prairies bordées par des haies, les bois de feuillus traversés par une rivière. La présence de bocage est indispensable, car il constitue une voie de déplacement.

TOURBIÈRE

Définition : Zone humide colonisée par la végétation dans un milieu saturé en eau. On y trouve la tourbe, une accumulation de matière végétale et animale où la décomposition est ralentie par les facteurs environnants.

Habitat : Refuge exceptionnel pour de nombreuses espèces de fleurs rares et menacées : le Rossolis à feuille ronde, la Linaigrette à feuille étroite ou la Canneberge...

Statut : Suite à la surexploitation de ces ressources naturelles, notamment par le drainage, ces milieux deviennent menacés.

FORÊT

Définition : Ecosystème relativement étendu constitué principalement de peuplement d'arbres, arbustes ainsi qu'un ensemble d'autres espèces vivant en interaction.

Habitat : La diversité des microhabitats qu'elles renferment (branches cassées, cavités...) et des habitats avec lesquels elles s'imbriquent sont clés pour la faune, la flore et les champignons.

Statut : La surexploitation de ces milieux est l'une des principales menaces.



ECREVISSE À PATTES BLANCHES

Classe : Crustacés **Longueur** : environ 12 cm

Caractéristiques : un corps aplati recouvert d'une carapace brun foncé ; des pinces robustes, de longues antennes fines et des pattes munies de griffes lui permettant de se déplacer et de saisir la nourriture.

Statut : diminution de leur population en raison de l'invasion d'écrevisses exotiques agressives (écrevisse de Louisiane) et de la pollution de l'eau.

AGRION DE MERCURE

Classe : Odonates (libellules et demoiselles)

Longueur : entre 19 et 27 mm.

Caractéristiques : le mâle a une couleur bleue rayée noir et un dessin noir semblable à une tête de taureau. La femelle se distingue du mâle par une coloration abdominale noire.

Statut : la principale menace est la modification de son habitat par l'Homme (curage, pollution des eaux...).



PRAIRIE HUMIDE

Définition : Zone constituée d'une végétation herbacée caractérisée par la présence en eau au moins une partie de l'année.

Habitat : Terrain de chasse privilégié pour les chauves-souris et les odonates (libellules et demoiselles), de nombreux insectes s'y reproduisent.

Statut : Menacées par la régression progressive de l'élevage au profit des grandes cultures.



MARAIS (MEGAPHORBIAIE)

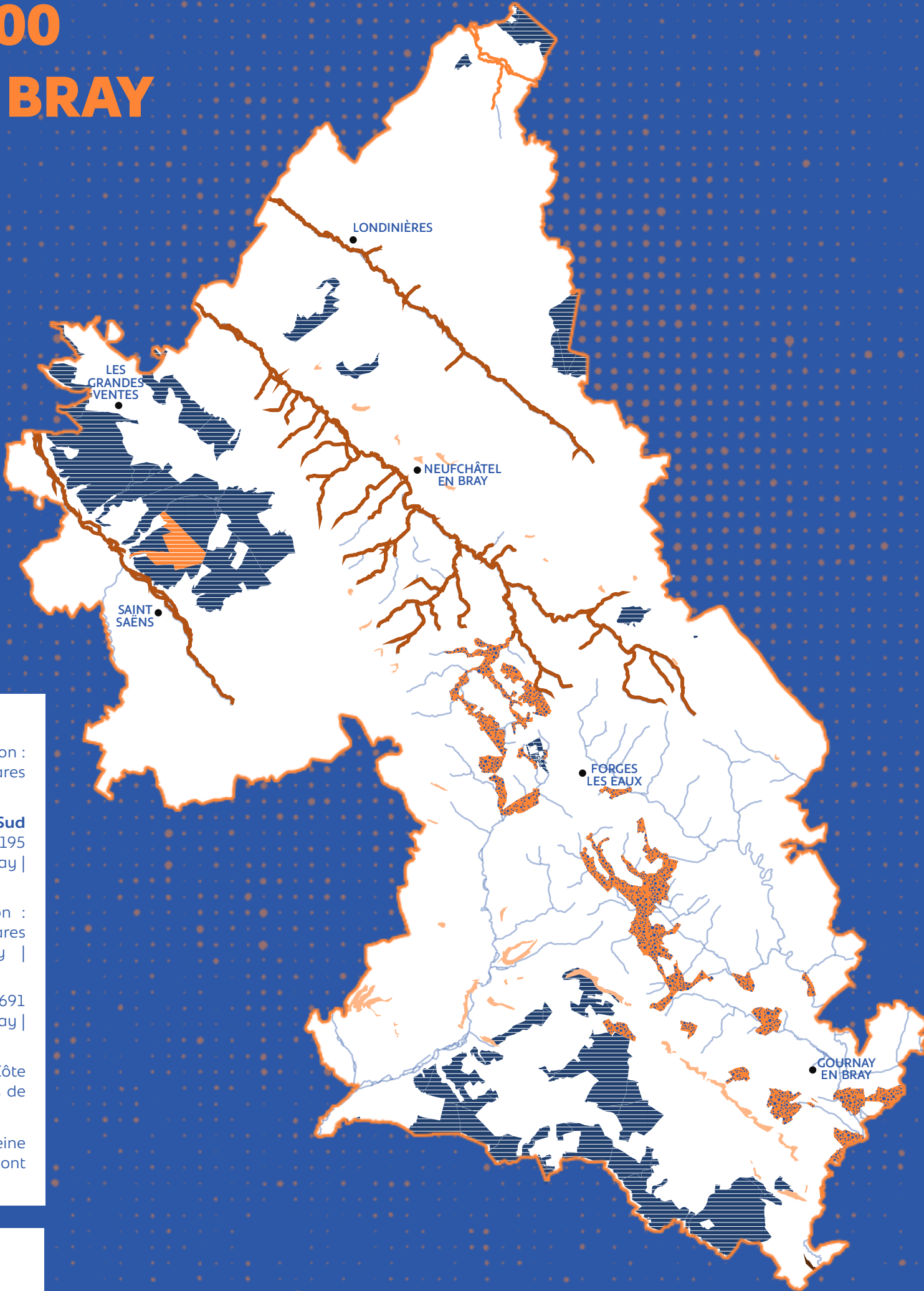
Définition : Zone humide avec des eaux stagnantes où viennent s'accumuler des sédiments.

Habitat : On y observe, une faune assez spécifique : avifaune (hérons, cigognes, busards...), les amphibiens ; une flore adaptée : joncs, massettes, carex....

Statut : L'érosion, la pollution, le drainage et de manière générale le changement climatique menacent ce milieu.



NATURA 2000 EN PAYS DE BRAY



6 SITES

Pays de Bray Humide | Animation : PETR du Pays de Bray | 3332 hectares | www.paysdebray.org

Pays de Bray Cuestas Nord et Sud | Animation : CEN Normandie | 1195 hectares dont 63% en Pays de Bray | cen-normandie.fr

Bassin de l'Arques | Animation : Région Normandie | 338 hectares dont 64% en Pays de Bray | normandie.fr

Forêt d'Eawy | Animation : ONF | 691 hectares dont 56% en Pays de Bray | onf.fr

Yères | Animation : SMBV Yères et Côte | 963 hectares dont 16% en Pays de Bray | sbv.yeres.fr

Vallée de l'Epte | Animation : Seine Normandie Agglo | 946 hectares dont 1% en Pays de Bray | sna27.fr

— Cours d'eau

▨ Forêts